



**Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de
la Communication (SETIC)**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/234/F/2024-
2025 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE REDONDANCE ET PIECES
DE RECHANGE POUR ASSURER LA HAUTE DISPONIBILITE DU SITE
PRINCIPAL (RELANCE)**

Date de publication : 14/2/2025

Date d'ouverture : 6/3/2025

FEVRIER 2025

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/237/F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE REDONDANCE ET PIECES DE RECHANGE POUR ASSURER LA HAUTE DISPONIBILITE DU SITE PRINCIPAL (RELANCE)

Date de Publication : 14 / 2 / 2025

Date d'Ouverture des offres : 20 / 2 / 2025

1. Objet du marché

Le Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC) invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour «la fourniture des équipements de redondance et pièces de rechange pour assurer la haute disponibilité du site principal » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la 2ème partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le Marché est financé à 100% sur le budget ordinaire de l'Etat, exercice 2024-2025.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le délai de livraison est fixé à quarante cinq (45) jours calendaires à compter de la date de la réception de la notification définitive du marché mais les soumissionnaires peuvent proposer des délais les plus courts.

4. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul (1) lot.

Lot : Fourniture des équipements matériels (Switches)

5. Délai et lieu de livraison

Le délai de livraison est fixé quarante cinq (45) jours calendaires à compter de la date de réception de la notification définitive du marché.

Les livraisons seront adressées au SETIC, Boulevard du 1er Novembre, immeuble «L'OREE DU GOLF», 1^{er} étage, B.P. 3385 BUJUMBURA-BURUNDI, Tél : +257 22258750

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8h30min à 15h00, heure locale à l'adresse ci-après : Secrétariat du SETIC, Boulevard du 1er Novembre, immeuble « L'OREE DU GOLF », 1^{er} étage, B.P. 3385 BUJUMBURA-BURUNDI, Tél : +257 22 25 87 50. Il pourra également être obtenu physiquement sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50 000 BIF) non remboursables, versés sur le compte N° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du SETIC **Boulevard du 1er Novembre, immeuble « L'OREE DU GOLF », 1^{er} étage, B.P. 3385 BUJUMBURA-BURUNDI, Tél : +257 22 25 87 50** au plus tard le 6 / 3 /2025 à 10 h 30 min. Elles porteront obligatoirement la mention : Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/B27/F/2024-2025 à n'ouvrir qu'en séance publique du / /2025, à 11h00. L'ouverture des offres aura lieu le 6 / 3 /2025 à 11 h 00 dans la salle de réunion du SETIC, Boulevard du 1er Novembre, immeuble « L'OREE DU GOLF », 1^{er} étage, B.P. 3385 BUJUMBURA-BURUNDI, Tél : +257 22 25 87 50. Les offres déposées après la date et l'heure indiquées feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée dont le montant est fixé à 500 000 BIF (cinq cent mille francs burundais). La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais. Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices de ces garanties. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 12 /02 / 2025

LE Secrétaire Exécutif du SETIC

Bienvenu IRAKOZE

